

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de
11e du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT:

Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annances 10 cents la ligne,
1ère insertion. 2 cents la ligne
les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent
être adressées à
L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH MAI 13 1897

A LA MEME CRECHE

Dans une dépêche qu'il en-
voyait à un avocat de Mont-
réal pendant la campagne de
Champlain. Tarte disait en
substance: "stand firm against
Marcotte and the clergy."

Perry disait à St Louis: Les
prêtres parlent, mais il ne
fait pas les écouter. All alike.

LE GOUVERNEMENT
FLYN BATTU

Au moment d'aller sous
presse, nous apprenons que le
parti conservateur dans la pro-
vince de Québec a été défait
aux élections de mardi par une
écrasante majorité.

CLOTURE DE LA SESSION
A OTTAWA

L'hon. M. Laurier a donné
avis d'une motion pour qu'à
dater de vendredi prochain
jusqu'à la fin de la session les
ordres du gouvernement aient
la préséance immédiatement ap-
rès les interpellations le mer-
credi et le jeudi.

On peut conclure de là que
la fin de la session est proche.
On dit même que le jour de
la clôture est fixée au 5 juin.

PROTESTATIONS CONTRE
LE TARIF

Ottawa continue d'être enva-
hie par le flot toujours grossis-
sant des députations hostiles
au tarif. Les gouvernants com-
mencent à en avoir plein le dos
et le nombre est si grand de
ceux qui ont des réclamations
et des protestations à présenter
qu'on croit mieux faire en écri-
vant ses plaintes et les motifs
au lieu d'attendre les bonnes
grâces ministérielles pour se
présenter personnellement.

AU SENAT

L'hon. M. Ferguson donne
avis d'un nombre de questions
à l'égard de télégrammes en-
voyés par l'hon. M. Davies à
plusieurs personnes de West
Prince pendant la dernière
campagne de l'élection partielle,
promettant des travaux
publics dont il n'est pas fait
mention dans les estimés. Il
veut savoir aussi si le gouver-
nement a connaissance que
James White d'Alberton et A.
B. Warburton de Charlottetown,
tous deux salariés par
le gouvernement fédéral, ont
pris une partie violente et ac-
tive dans l'élection partielle de
West Prince.

AUX COMMUNES

Sir Charles Tupper demande
au gouvernement une déclara-
tion catégorique sur la con-
duite qu'il entend tenir à l'é-
gard du service civil. Le gou-
vernement va-t-il décidément.

adopter le système de partager
les dépoûilles entre les vain-
queurs? Le pays a droit de sa-
voir si le gouvernement est
pour continuer les destitutions
en bloc, sous n'importe quel
prétexte. Depuis quelques mois
qu'il est au pouvoir, le gouver-
nement actuel a fait plus de
destitutions que n'en avaient
fait les conservateurs en dix-
huit ans de pouvoir. Le pre-
mier devoir des conservateurs
quand ils reviendront au pou-
voir sera de destituer toutes les
personnes qui auront pris la
place d'employés injustement
destitués.

DECLARATION

Mardi de la semaine derni-
ère avait lieu à Alberton la dé-
claration du membre, élu à l'é-
lection partielle qui a eu lieu
dans West Prince le 27 avril.
M. C. Rogers, officier rappor-
teur, déclara M. Perry élu, par
une majorité de 87 voix. Im-
médiatement, M. Neil McQuar-
rie entra un protêt contre l'é-
lection de M. Perry, donnant
pour raison que les listes élec-
torales dont on avait fait usage
n'étaient pas certifiées par le
Reviser. M. Rogers répondit
que, immédiatement après sa
nomination, il avait écrit à M.
McQuarrie afin d'en obtenir les
listes, et que M. McQuarrie
l'ayant informé qu'il avait ré-
signé sa position de Reviser,
il (M. Rogers) avait écrit au
greffier de la Couronne à Otta-
wa et que celui-ci lui avait en-
voyé les listes certifiées, avec
instruction de faire l'élection
selon ces listes, et qu'il avait agi
en conséquence.

NOTRE CHAMBRE LOCALE

La chambre locale de cette
province vient d'être prorogée
après une session d'une trentaine
de jours. La prorogation a été
faite comme à l'ordinaire
par le lieutenant-gouverneur.
Pendant la session, 21 bills ont
été passés et sont devenus loi
par la sanction du lieutenant-
gouverneur. A part sept ou
huit, aucun de ces bills ne sont
de nature à intéresser le public
en général. Un des bills qui est
digne de remarque est celui
qui remet en vigueur le droit
de vote dont l'administration
Peters avait privé les employés
de chemin de fer aux élec-
tions provinciales. Du temps
que les conservateurs étaient
au pouvoir à Ottawa, M. Pe-
ters a enlevé ce droit aux em-
ployés de chemin de fer; au-
jourd'hui que les libéraux com-
mandent, il leur accorde le
droit de citoyen, croyant par là
se gagner du prestige aux élec-
tions provinciales qui doivent
arriver bientôt. Les employés
de chemin de fer sauront ap-
précier ce truc à sa juste va-
leur, nous sommes persuadés.
Ce qui doit attirer particulière-
ment l'attention des électeurs,
c'est que M. Peters finit son
règne de quatre ans avec la
somme énorme de \$95,000 dont
on ne peut rendre compte.

LE HERALD ET L'ELEC-
TION PARTIELLE
DU 27

Le rédacteur du Herald sem-
ble être en proie à une profon-
de tristesse à l'égard des re-
marques de l'"Examiner" tou-
chant la défaite de M. Hackett.
Nous regrettons d'avoir à dire
à notre confrère du "Herald"
qu'il n'était pas en possession
de renseignements corrects
lorsqu'il a pris l'"Examiner" à
tâche. "L'Examiner" a parfaite-
ment raison et a écrit la vérité
avec beaucoup de douceur à
cet égard, et nous n'hésitons
pas à croire que ses renseigne-
ments soient bien fondés. Le
Herald a beau dire que le ré-
glement Laurier a été condam-

né. Une telle déclaration est vide
de sens et ne vaut rien. Entre
dire et faire il y a une grande
distance et de grands dangers.
Il fallait se mettre à l'œuvre et
faire comprendre clairement
aux électeurs le devoir solen-
nel qui leur était imposé par
la voix de leur supérieur en
cette occasion exceptionnelle, et
non prétendre qu'on ne com-
prenait rien sur la question
des écoles, ou encore sympa-
thiser avec Perry qui le jour
même de la nomination a eu,
de sang froid, l'audace et l'ef-
ronterie de déclarer publique-
ment devant les fanatiques
d'Alberton que le règlement
donnait satisfaction à tous ex-
cepté les fanatiques et les "fire-
brands". Ce sont des manœuvres
tels que ceux que nous
venons de citer qui ont causé
la défaite de M. Hackett. En
général les électeurs catho-
liques manifestaient de bonnes
dispositions à suivre les ordres
de leur évêque et s'ils ont fait
fausse route la cause ne peut en
être attribuée qu'aux mauvais
conseils qu'ils ont reçus.

LES CONDOLEANCES DU
COURRIER

Le dernier numéro du Cour-
rier des Provinces Ma-
ritimes nous apporte un
petit article d'une quinzaine de
lignes où on trouve mise au
grand jour toute la profession
de foi d'un disciple de l'école
Laurier-Sifton Greenway. Nous
en sommes nullement étonné.
Nous aurions été même un peu
surpris si nous y avions trouvé
un autre langage, après le re-
frain sans relâche que chante
cette feuille depuis qu'elle a
tourné casaque. Que le Cour-
rier continue à se rendre de
plus en plus ridicule en per-
sistant à se tenir attelé au char
du fanatisme, nous n'avons
rien à y voir; mais nous vou-
lons lui dire, en ami, que des
bords lointains du Nipisiguit
où il se trouve, il n'est pas du
tout en mesure de former une
idée, un tant soit peu juste, de
ce qui s'est déroulé dans West
Prince le 27 d'avril. Lorsqu'il
aura pris pleine connaissance
des faits, il aura à constater
qu'il a chanté le coq trop tôt.
L'accusation que le Courrier
porte contre l'IMPARTIAL d'a-
voir lancé des calomnies contre
Perry est, de la part du con-
frère de Bathurst, une insulte
gratuite qui s'accorde assez
bien avec les idées erronées
dont il se nourrit sur la ques-
tion qui intéresse si spéciale-
ment l'église catholique au-
jourd'hui. L'IMPARTIAL a rem-
pli un devoir qui incombe à
tous ceux qui ne se croient pas
plus savants que leurs supé-
rieurs. Il a exposé les fausses
doctrines de Perry sur la ques-
tion des écoles manitobaines et
il a mis à nu les fourberies de
ceux qui ne rougissent pas d'é-
taler au grand jour leurs idées
de mépris envers leurs supé-
rieurs ecclésiastiques qui, nonob-
stant les tirades du Courrier et
autres de son calibre, sont les
meilleurs juges en tout ce qui
a rapport à nos intérêts spiri-
tuels. Si l'IMPARTIAL n'a pas
réussi aussi bien le 27 avril
qu'au 23 juin, il a la satisfac-
tion d'avoir combattu pour une
cause juste—cause dont doit
faire partie tout homme qui
croit sincèrement à sa religion
et qui la respecte. La petite et
honteuse victoire que viennent
de remporter dans West Prince
ceux qui se sont servis de Perry
pour satisfaire leur haine con-
tre notre religion, est un triom-
phe qui n'est certainement pas
digne d'être signalé; c'est une
flétrissure ineffaçable qui de-
meurera empreinte au front de
ceux qui se disent catholiques
et qui y ont participé. La feuil-
le de Bathurst donne le dernier
coloris à ses idées de libre-pen-

serr lorsqu'il dit: "il est
temps que cette question soit
enterrée." Nous l'invitions à
lire, entre mille autres autori-
tés, le résumé du sermon que
Mgr Lafèche a prononcé di-
manche dernier et qui paraît
dans nos colonnes aujourd'hui,
et nous osons espérer que, s'il
n'est pas devenu tout à fait in-
corrigible, il mettra de l'eau
dans son vin et comprendra ce
que l'église a à dire aujour-
d'hui sur cette question.

En terminant, notre estima-
ble confrère de Bathurst vou-
dra bien agréer nos remerci-
ments pour ses inspirations de
condolances qui nous font ni
bien ni mal, mais qui, tout de
même, sont inopportunes et dé-
placées en cette occasion.

SYMPATHIES EUROPE-
ENNES.

Paris, 6 — M. Félix Fauré a
reçu des télégrammes de con-
dolances reflétant tous la plus
profonde sympathie de la part
de la reine Victoria, de l'empereur
Nicholas, de l'empereur
Guillaume, du roi Humbert et
d'autres souverains.

LE TRAITE D'ARBITRAGE

Washington, 6—Ce n'est pas
sans combat que le sénat a re-
fusé de ratifier le traité gé-
néral d'arbitrage conclu entre les
Etats-Unis et la Grande-Breta-
gne.

D'après une résolution prise
antérieurement, le sénat s'est
réuni en séance exécutive afin
d'examiner le traité pour la
dernière fois. Deux heures ont
été consacrées aux débats de
cette question; les
partisans du traité ont tenté un
effort désespéré pour recruter
un nombre suffisant de sénateurs
qui puissent former la majorité
requisse [les deux tiers des votants] pour
ratifier le traité.

On a commencé à voter vers
quatre heures après-midi. Le
résultat du vote est de 43 voix
en faveur du traité et de 26
contre. Mais le nombre de 43
ne formant pas la majorité des
deux tiers requise par la loi, il
en résulte que le traité d'arbi-
trage n'est pas ratifié.

Le traité général d'arbitrage
conclu par le gouvernement de
M. Cleveland et modifié par la
commission des affaires étran-
gères, au sénat, portait que, un
différend quelconque surve-
nant entre les Etats-Unis et la
Grande-Bretagne, pourvu que
l'honneur de l'un ou l'autre
pays ne fût pas en cause, ce
différend devait être soumis à
la décision de quatre arbitres.
Deux de ces arbitres auraient
été choisis par les Etats-Unis,
les deux autres devaient être
membres de la haute cour d'An-
gleterre; ces quatre arbitres
réunis auraient eu, en dernier
lieu, à en choisir un cinquième.
Le traité portait en outre que
le sénat aurait la faculté de de-
cider s'il fallait ou non sou-
mettre à l'arbitrage le différend
qui se serait présenté.

BATAILLE

ENTRE GRECS ET TURCS A
PHARSALE.

6 Mai—Hier, à Vejestino les
turcs ont été repoussés après
une bataille de cinq heures et
ont essuyé des pertes considéra-
bles. Ils étaient au nombre de
40,000 et voulaient s'emparer
des hauteurs du Nord, qui sé-
parent Pharsale de Vejestino.
Les turcs ont également été re-
poussés de Pharsale qu'ils atta-
quaient simultanément. On
estime à 6,000 le nombre des
tués ou blessés turcs. Les grecs
ont perdu un millier d'hom-
mes.

Les Grecs proclament comme
décisive la victoire d'her- Un

nouvel engagement va proba-
blement avoir lieu sous peu à
quelques distances d'Athènes
et ce sera probablement la fin
de la campagne.
Les puissances européennes
semblent aujourd'hui quelque
peu revenues de leur première
impression et l'insolence du
sultan, ses exigences de plus
en plus brutales et son désir
hautelement exprimé de ramener
la Crète sous le croissant porte
la plupart des gouvernements
d'Europe à désirer la victoire
des Grecs et l'affaiblissement
de la Turquie.

LA FEMME DANS LA
FERME

En Normandie, un vieux
proverbe dit: "Tant vaut
l'homme tant vaut la terre."
Il est parfaitement vrai. Mais il
y en a un autre qui ne l'est pas
moins: "Tant vaut la femme,
tant vaut la ferme."

La femme de la ferme.
Si la femme est intelligente,
laborieuse, économe, la ferme
marchera toujours.
Si elle est incapable; dépen-
sière, paresseuse, la ferme som-
brera.

Chaque jour, on voit des cul-
tivateurs peu capables, d'au-
tres toujours absents de chez
eux, d'autres encore qui aiment
à s'amuser; s'ils ont la chance
d'avoir une bonne ménagère,
ils réussiront quand même.

Si, au contraire, le fermier
est intelligent, actif, vigilant,
mais si la femme est incapable
ou paresseuse, il se ruinera
quoiqu'il fasse.

Pourquoi?
C'est qu'il faut, dans l'inté-
rieur d'une ferme, une surveil-
lance perpétuelle de chaque
moment, une surveillance que
l'homme ne peut exercer ou
qu'il exerce incomplètement.

DO NOT FORGET

hat we have all kinds of com-
mercial Blanks on hand, 1/2
cheaper than can be had else-
where.

Deeds, Bill of sale, etc.

The Pocket Promissary Note
Book, 100 Forms, with elastic
band—Price 50 cents.

Bill of Sale Notes in book.
Price 25, 40, 60 & 75 cents per
book.

Receipt Forms, Nicely bound
in books—30 cents per book.

Notes nicely bound—Best
Linen Bond Paper—40 cent
per book.

Notes, Bound in board cover
Blue Ink—25 per book.

10 thousand envelopes at 6
7, 8 and 10 cents per Pkgs. Big
discount in larger lots.

All kinds of commercial
printing at low price.

L'IMPARTIAL OFFICE
TIGNISH, P. E. I.

Orders by mail promptly atten-
ded to.